

Commune de Roquefort de Sault

Compte-rendu de séance du Conseil Municipal du :
17 Mai 2019

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance prévue le 10 mai 2019 , le conseil se réunit en séance ce jour.

Secrétaire de séance : A. DENJEAN

Membres du conseil

présents:

Mme. Monique SAINT JEVIN Maire
Mme. Annie DENJEAN 1^{er} adjoint
Mme. Nicole MANRESA
M. Benoit OLIVE

Absents :

M .Patrick DULCET(présent en audioconférence ; procuration donnée à Mme Le Maire)
M. Eric AUBIGNA (non excusé).

ORDRE DU JOUR

- CONVENTIONS ENTRE LA COMMUNE ET EDF.1
 - CONTRAT DE LOCATION D'UN APPARTEMENT RUE DU PRESBYTERE A BUILLAC. 2
 - DEVIS ENTREPRISE ALARY 2
 - AVENANT ARCHITECTE 2
 - DIVERS 3
-

CONVENTIONS ENTRE LA COMMUNE ET EDF.

EDF a prévu d'effectuer des travaux de maintenance sur la conduite de Nintilla.
Une base vie et de l'entreposage de matériels vont occuper temporairement 2 parcelles communales à savoir la WL 98 et WK 191.

DEL 2019-52

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Considérant** la demande d' EDF d'occuper provisoirement les parcelles cadastrées WL 98 et WK 181
- **Autorise Mme Le Maire** à signer une convention valable le temps des travaux

Suite à la modification de réseau communal d'assainissement , rue de la Quière, il y a lieu de signer une convention de superposition d'ouvrage public et d'ouvrages hydroélectriques concédés relative à l'implantation d'une canalisation d'assainissement et d'une canalisation d'eau potable.

DEL 2019-53

Après en avoir délibéré à l'unanimité , le Conseil Municipal :

- **Considérant** la nécessité de modifier le réseau communal d'assainissement, rue de la Quière,
- **Autorise Mme Le Maire** à signer une convention entre EDF et la commune et tout autre document afférent à ce dossier.

□ **CONTRAT DE LOCATION D'UN APPARTEMENT RUE DU PRESBYTÈRE À BUILLAC.**

Mme Le Maire informe le conseil qu'un logement situé au Hameau de Buillac étant vacant, Mr Antoine SIRE a fait acte de candidature.

Cet appartement est mis à la location pour un montant de 300 €/mois .

Le contrat de location est conclu à partir du 20 mai 2019 et pour une durée de 3 ans.

DEL 2019-54

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal:

- **Décide** de louer un appartement situé au hameau de Buillac à Mr. Antoine SIRE à compter du 20 mai 2019 moyennant un loyer de 300 €/mois et pour une durée de 3 ans.

□ **DEVIS ENTREPRISE ALARY**

Un affaissement d'un chemin situé à l'ESTRADO nécessite des travaux de réfection très rapidement.

L'entreprise ALARY nous présente un devis d'un montant de 9240.00 €TTC.

DEL 2019-55

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Considérant** qu'il est nécessaire d'effectuer rapidement des travaux d'enrochement sur le chemin situé à l'ESTRADO
- **Accepte** le devis de l'entreprise ALARY pour un montant de 9240.00 € TTC
- **Autorise Mme Le Maire** à signer tout document en relation avec ce dossier

□ **AVENANT ARCHITECTE**

N°1

Vu l'acte d'engagement signé entre la commune et Mr. LACROIX relatif à l'approbation de l'avant projet du dossier "Coeur du village"

Coût prévisionnel des travaux : 156 275.00 €HT

Coût après la consultation de la commission d'appels d'offres : 182 162.50 € HT

Les honoraires de l'architecte sont donc de 16 877.70 € HT.

DEL 2019-56

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Décide de conclure un avenant avec l'architecte Mr. LACROIX dans le cadre des travaux d'aménagement du Coeur du village.**

Marché initial de la maîtrise d'oeuvre : 14 064.75 € HT
 Avenant n°1 : 2 329.83 € HT
 Nouveau montant de la maîtrise d'oeuvre : 16 394.58 € HT

- **Autorise Mme Le Maire à signer l'avenant considéré ainsi que tout document qui s'y rapporte.**

□ DIVERS

- **Dans un premier temps le bar est ouvert le :**

Mercredi

Jeudi **8 h 30 à 23 h 00**

Vendredi

Samedi

Dimanche : **8 h 30 à 16 h 00**

Date du passage des encombrants

- 23 juillet 2019
- 10 septembre 2019
- 19 novembre 2019

Vous devez vous rapprocher du secrétariat de la Mairie pour vous inscrire 8 jours avant la date

Nous vous demandons de ne sortir vos encombrants que la veille du passage du camion .
 Merci d'avance.

RAPPEL

Horaires d'ouverture de la déchetterie d'AXAT

Lundi Mercredi : 14 h à 17 h 00

Vendredi Samedi : 9 h à 12 h 00.

IMPORTANT

Dès le 20 juin le système de collecte des ordures au porte à porte va disparaître.

Mise en place de colonne à verres, et mise en place de gros bacs jaunes pour le tri sélectif .

Nous vous ferons passer toutes les informations nécessaires très prochainement.

- **Dates à retenir :**

1° Juin : Randonnée organisée par Doty .

6 Juin : Inauguration de "la guinguette de Sault" RDV 18 h devant le bar.

23 Juin : Randonnée "le tour des villages"

Renseignements en Mairie (voir affichage).inscription à la CCPA , via l'internet ainsi qu'à l'Office du Tourisme de Quillan